

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 16/2019

### SEANCE PUBLIQUE

Le **Lundi 08 juillet 2019 à 10 heures**, il sera procédé dans les locaux du siège de Casablanca Prestations sis 105, Boulevard Abdelmoumen - 20360 Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix ayant pour objet :

### « LOCATION DE LONGUE DUREE, SANS OPTION D'ACHAT, DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE CASABLANCA EN 2 LOTS SEPARES »

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au niveau du siège Casablanca Prestations, au niveau du site Web : <http://www.casaprestations.ma> ou au niveau du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;
- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
  - ✓ **Lot 1 : 128.000,00 DH** (Cent vingt-huit mille Dirhams) ;
  - ✓ **Lot 2 : 42.000,00 DH** (Quarante-deux mille Dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage délégué est fixée à la somme de :
  - Lot 1**
    - ✓ **Min : 6.000.000,00 DH** (Six million Dirhams) toutes taxes comprises ;
    - ✓ **Max : 12.000.000,00 DH** (Douze million Dirhams) toutes taxes comprises.
  - Lot 2**
    - ✓ **Min : 2.000.000,00 DH** (Deux million Dirhams) toutes taxes comprises ;
    - ✓ **Max : 4.000.000,00 DH** (Quatre million Dirhams) toutes taxes comprises.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 29, 30 et 32 du règlement des marchés de Casablanca Prestations (<http://www.casaprestations.ma/fr/reglement-des-marches/>) ;
- Les concurrents peuvent :
  - Soit déposer contre récépissé, leurs plis à l'adresse du siège de Casablanca Prestations sis 105, Boulevard Abdelmoumen - 20360 Casablanca ».
  - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la BU précitée ;
  - Soit les remettre au Président de la Commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Le dossier à fournir par les concurrents doit être constitué conformément au règlement de consultation.